Fol'Car de Mayenne 13 & 14 mai 2023

FEUILLE D'ENGAGEMENT à retourner avant le 06 Mai 2023

à l'adresse suivante : Ecurie Océan Mayenne - Sandrine FORGET 23 rue du Terras 53100 MAYENNE Portable : 06 85 76 04 82
ou par mail à : sandrineforget@orange.fr Prix de l'engagement : 160 euros

	1er PILOTE Si licence junior licence tuteur obligatoire	2ème PILOTE (facultatif) Si licence junior licence tuteur obligatoire
NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Code Postal :		
Ville :		
Mail :		
Téléphone :		
N° Permis :		
Délivré le :		
Préfecture :		
DATE DE NAISSANCE* * information obligatoire LIEU DE NAISSANCE* * information obligatoire	...../...../.....	...../...../..... .....
Si licence Tuteur	A présenter lors des vérifications administratives avec carte d'identité du détenteur de la licence junior Préciser Nom du Tuteur et N° de licence ci-dessous	
N° Licence Pilote ou Tuteur		
Type licence		
Titre de participation :	Oui : Non :	Oui : Non :
Code ASA :		
ASA/Ecurie :		
Signature Pilote ou Tuteur		

Classe 1 < 1 600		Classe 2 > 1 600	
VEHICULE ENGAGE			
Marque :			
Type :			
Cylindrée Exacte :			
N° Passeport technique et date			
Transpondeur N° :			
N° à l'année			
160 € par voiture			
0 € pour l'électricité			

L'engagement sera validé si le règlement est joint.
Règlement de l'engagement à l'ordre de l'Ecurie Océan Mayenne.
Règlement du TP à l'ordre de l'ASA Maine Bretagne

55 € par Titre de Participation	
Participation Championnat : Cotisation annuelle de 15 € par pilote 1 Pilote par voiture 15 € 2 pilotes par voiture 30 € Joindre un chèque à l'ordre de ASOCFFC	

Les pilotes s'engagent à respecter les réglements dictés par la FFSA complétés par le règlement particulier de l'épreuve . Ils déclarent sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus. Ils autorisent l'ASOCFFC à utiliser les informations contenues dans cette feuille d'engagement et à utiliser et diffuser, les prises de vues ainsi que les vidéos où ils figurent, et ce dans le cadre de la promotion du Championnat de France de Fol'Car, sur tous supports médiatiques utilisés par l'association. Cette présente autorisation est personnelle et incessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

RESERVE AUX CONTRÔLES ADMINISTRATIFS				RESERVE AUX CONTRÔLES TECHNIQUES		
Date d'engagement	Numéro de chèque	Règlement	Nom du contrôleur et signature	Nom du contrôleur et signature	OK	Classe